

Bagnolet, le mercredi 17 janvier 2024



SNUTER-FSU
22 rue Malmaison
93170 Bagnolet
contact@snuter-fsu.fr

M. Gabriel Attal,
Premier ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne 75007 Paris

Objet : préavis de grève national Police Municipale février 2024

Monsieur Le Premier Ministre,

Le 26 octobre dernier, Madame BORNE a annoncé que de nouvelles prérogatives judiciaires allaient prochainement être attribuées aux Policiers Municipaux. Pour la FSU Territoriale il n'est même pas question d'envisager la moindre prérogative supplémentaire sans que soit préalablement traitée la question du volet social comprenant des avancées significatives.

Aussi, nous nous opposons dans ce cadre à la mise en place d'un RIFSEEP Police Municipale qui aurait pour effet, entre autres, de faire «disparaître» l'Indemnité Spécifique Mensuelle de Fonction (ISMF) des Agents de Police Municipale.

Lors de la réunion du 14 novembre 2023 Madame FAURE a, justement, annoncé le retrait du projet RIFSEEP Police Municipale et le maintien de l'ISMF et mais aussi la mise en place d'un système de prime «*au mérite* ». Elle s'est par ailleurs engagée à ouvrir une réflexion sur le sujet des retraites des Policiers Municipaux.

Cependant, aucune proposition concrète n'a été faite officiellement aux organisations syndicales, la réunion d'échange sur ces sujets initialement prévue le 12 janvier dernier, a été annulée en raison du remaniement ministériel.

La FSU refusera toute mesure salariale liée à la notion injuste, inégalitaire et inéquitable de mérite. Elle rappelle ses revendications :

- Augmentation de l'ISMF pour tous et obligatoire avec intégration dans le calcul de la pension de retraite,
- Rehaussement du traitement indiciaire avec intégration d'échelons supplémentaires pour les 3 catégories,
- Reclassement professionnel des catégories C en B, B en A et A en A+,
- Bonification retraite des 1 an tous les 5ans.

SNUTER-FSU
22 rue Malmaison 93170 Bagnolet



01 41 63 27 59 - contact@snuter-fsu.fr - www.snuter-fsu.fr

Les agent.es de police municipale ont largement démontré leur détermination en se mobilisant ces dernières semaines pour que leurs revendications soient entendues. En conséquence, avec le soutien de la FSU ils poursuivent leurs mobilisations.

Aussi, la FSU Territoriale dépose des préavis de grève pour les journées du 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 février 2024 de 00h00 à 24h couvrant l'ensemble des agent.e.s de Police Municipale. Ce préavis devra permettre aux personnels, de participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Notez que des rassemblements de Policiers Municipaux auront lieu le samedi 3 février 2024 à 14h devant toutes les préfectures de régions.

Veuillez accepter, Monsieur Le Premier Ministre, l'expression de notre considération.

Pour la FSU Territoriale



La co-secrétaire générale
Béatrice FAUVINET



Le co-secrétaire général
Julien FONTE

